

■ **Cliveco & Cie Sàrl**, à Cossonay, chemin du Signal 21 A.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 6 mars 2003 et 21 mars 2003. But: études, projets et conseils dans le domaine de la climatisation, ventilation, réfrigération et gestion technique des bâtiments. Capital social entièrement libéré: CHF 50'000. Apport en nature selon bilan au 31 décembre 2002: actifs (CHF 335'499.38) et passifs (CHF 283'908.35) de la société en nom collectif CLIVECO, Frank Villiger & Cie, à Cossonay, soit un actif net de CHF 51'591.03, acceptés pour ce prix, dont CHF 50'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 1'591.03 constituant une créance des apporteurs contre la société. Reprise de biens envisagée: parcelle de la commune de Nendaz pour CHF 400'000 au maximum. Associés-gérants avec signature individuelle: Villiger Frank, de Sins, et Villiger Inès, de Pont (Veveyse), tous deux à Cossonay, chacun avec une part de CHF 25'000. Réviseur: FIDUCIAIRE Paul-André JAKUES, à Nendaz. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 3050 du 25.03.2003
(00927958 / CH-550.1.033.737-7)